



ICI, LE FOOT NE S'ARRETE JAMAIS

VIVEZ LES PLUS GRANDS MATCHS
SEULEMENT SUR LES CHAINES CANAL+
SPORT

CANALPLUSTOGO

LES BOUQUETS
CANAL+

LA NOUVELLE **TRIBUNE**

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 161 du jeudi 1^{er} octobre 2020 / **Prix : 250 F CFA**

TOGO

P. 3

Madame le Premier ministre

- 03 raisons pour lesquelles elle est la personnalité de la situation
- Ce qu'il faudra faire
- Des nuits blanches dans l'attente du gouvernement



■ Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé,
Premier ministre

O.T.R.

P. 7

IFFD P. 4

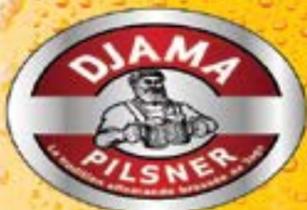
Des innovations majeures



RENTREE SCOLAIRE

P. 4

Les disciplines sportives emportées par la COVID-19



LA VRAIE BIÈRE DE TRADITION ALLEMANDE

Sans sucre ajouté
Eau - Malt - Houblon
Brassée au Togo

Avec DJAMA, on est ensemble





COMMUNIQUE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des candidats présélectionnés aux concours de recrutement aux divers postes suivants :

- Personnel du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCCFE), objet de l'appel à candidatures internes et externes n°016/2019/OTR/CG/CSG/DRHFP du 31 décembre 2019;
- Agents techniques à la Direction des Etudes et de la Planification Stratégique (DEPS), objet de l'appel à candidatures internes et externes n°017/2019/OTR/CG/CSG/DRHFP du 31 décembre 2019 ;
- Agents techniques à la Direction de l'Informatique et des Technologies de l'Information (DITI), objet de l'appel à candidatures internes et externes n°002/2020/OTR/CG/CSG/DRHFP du 05 mai 2020 ;

que les tests écrits de sélection auront lieu le samedi 17 octobre 2020 à partir de 7h00 à Lomé et à Kara suivant la répartition ci-après :

I - Centres de Lomé : les candidats ayant déposé leurs dossiers au siège de l'OTR et dans les divisions des Impôts de Tsévié, de Kpalimé et d'Atakpamé.

II - Centres de Kara : les candidats ayant déposé leurs dossiers dans les divisions des impôts de Sokodé, de Kara et de Dapaong.

NB :

- Les listes de répartition des candidats par salle sont disponibles sur le site internet de l'OTR www.otr.tg et peuvent être consultées dans les centres d'écrit à partir du lundi 5 octobre 2020 ;
- La consultation des listes, l'accès aux centres et salles du test sont strictement subordonnés au respect des mesures barrières notamment le port de masque, la distanciation sociale, le lavage des mains etc... ;
- Les candidats sont invités à se munir de leur carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Fait à Lomé, le 17 septembre 2020

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHADJE

TOGO

Madame le Premier ministre

Son nom revient souvent avec insistance aux lendemains d'une démission d'un Premier ministre et de son gouvernement. Cette fois-ci, c'est effectif. Depuis lundi 28 septembre, Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé est la nouvelle locataire de la Primature. Une nomination synonyme de défis, qui honore la si discrète directrice de cabinet du chef de l'Etat, première femme au poste de Premier ministre dans l'histoire politique du Togo. Que devra-t-elle faire ?

Elom ATTISSOGBE

Si la nouvelle de sa nomination n'a pas fait l'objet de surprise dans certains milieux, elle est chaleureusement accueillie et commentée au sein de l'opinion. Sur la toile et les réseaux sociaux, elle a réussi à faire oublier le coronavirus pendant quelques jours. En effet, le président de la République a décidé de faire confiance à Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé qui occupe désormais le poste de Premier ministre et à qui revient la lourde charge de coordonner l'action du gouvernement. Une première ! Mais également une autre nomination honorifique pour elle qui est également la première femme à être nommée directrice de cabinet du chef de l'Etat.

Beaucoup étaient évasifs sur sa nomination, peu y croyaient, mais l'ancienne ministre du Développement à la Base était, depuis quelques années, dans les petits papiers de Faure Gnassingbé qui a finalement choisi de passer à l'action. Un célèbre penseur n'a-t-il pas dit que la femme est un réservoir de talents inexploités ?

Profil de technocrate

Au moment où les pays se battent, pire, sont en guerre contre le coronavirus, tout chef d'Etat sait qu'il faudra composer avec des profils rares à des postes de responsabilité pour appliquer les justes remèdes aux maux actuels de la société. Actuellement, l'économie s'effondre.

Au Togo, le Plan national de développement (PND), document de référence sur la période 2018-2022, devra être revisité. Et ce profil de technocrate, personnalité de la situation pour amener l'économie togolaise à sortir des sentiers battus, booster le développement, et aider les couches vulnérables à s'assurer une certaine autonomisation, Victoire Tomégah-Dogbé peut se dire qu'elle l'a.

Diplômée de la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'Université du Bénin devenue Université de Lomé qu'elle a

complété avec des diplômes en marketing spécialisé en finances et développement, Madame le Premier ministre a une carrière internationale qui l'a amenée au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) où elle était assistante représentante résidente chargée des opérations de l'institution au Togo de 1999 à 2002, assistante représentante résidente chargée des opérations au Congo Brazzaville de 2002 à 2004, représentante résidente adjointe chargée des opérations au Burkina Faso de 2004 à 2007 et représentante résidente adjointe au Bénin de 2007 à 2008.

Cette étape de son parcours illustre bien le pedigree de cette dame que l'ancien chef du gouvernement Gilbert Fossoum Hounbo finira par faire entrer au gouvernement en 2008, au poste de ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée du Développement à la Base. Elle a contribué avec maestria à relever bien des défis sous la houlette de Gilbert Hounbo, l'un des meilleurs que le Togo a eu à la tête de son gouvernement à ce jour.

Avec cette expérience, elle aura la lourde tâche d'aider à relancer l'économie nationale dans un contexte de crise sanitaire, soutenir davantage le secteur privé et le rendre plus compétitif, promouvoir les investissements et sauvegarder les emplois, ensemble avec les partenaires au développement du Togo. C'est bien là un défi de taille pour cette femme, la première à être nommée à la Primature.

Bonne connaissance de la riposte à la COVID-19

Dans les pronostics pour la Primature, beaucoup avaient soutenu qu'il fallait quelqu'un qui s'y connaît déjà, sait ce qui a été déjà fait et ce qui reste à faire dans la lutte et la riposte contre la COVID-19 au Togo.

« Si vous ne connaissez pas l'existant en matière de lutte contre ce virus, comment



pourriez-vous arriver à vous-y frotter dans cette situation où la pandémie est passée à une étape endémique dans le monde ? », s'interroge un observateur. « Il fallait aussi un profil du genre, qui connaît les actions menées dans la lutte contre le coronavirus au Togo ainsi que les défis », soutient-il.

En effet, depuis l'apparition du virus au Togo, Victoire Tomégah-Dogbé est de tous les combats aux côtés du chef de l'Etat. Directrice de cabinet, elle passe tout à la loupe, et sait beaucoup de l'engagement politique de Faure Gnassingbé dans la lutte contre le coronavirus au Togo.

Sur le terrain comme dans les couloirs de l'imposant bâtiment du Palais de la Marina, Victoire Tomégah-Dogbé n'a cessé de multiplier les allers-retours et les réunions pour approfondir les réflexions sur de nouvelles actions à mener afin de briser la chaîne de contamination, faire respecter scrupuleusement les mesures barrières, consciente de la haute priorité accordée par son patron à la guerre contre ce virus.

Ce profil à ce stade actuel mériterait, selon certains observateurs, de passer à la Primature, le plus important pour les Etats africains étant de continuer à accentuer la riposte contre le coronavirus. « Qui mieux qu'elle, première collaboratrice du chef de l'Etat ? », se demande un analyste politique.

A ce jour, des initiatives ont été prises et continuent de se multiplier pour sortir victorieux de cette guerre. Comme le prénom de Madame le Premier ministre,

« Victoire », que beaucoup souhaiteraient qu'il porte chance au Togo dans sa lutte quotidienne contre la pandémie.

Belle casquette politique

La politique, même si elle ne prend plus les devants de l'actualité au Togo avec une opposition qui se cherche de jour en jour, Faure Gnassingbé



garde un œil dessus et reste plus vigilant que jamais. En plein exercice d'un quatrième mandat, il sait sans doute que c'est le plus difficile depuis 2005. Avec à ses côtés, Gilbert Bawara, « Monsieur Politique », qui ne le quitte pas d'une semelle et à qui il fait entièrement confiance, Faure Gnassingbé est conscient que l'enjeu est aussi politique pour le Premier ministre qu'il vient de nommer.

Les prochaines échéances électorales doivent également se préparer maintenant.

Victoire Tomégah-Dogbé, l'actuelle locataire de la Primature sait aussi mouiller le maillot quand il s'agit de faire de la politique. Au contact des femmes, des couches vulnérables, des jeunes, des

artisans du Togo profond, elle est souvent descendue sur le terrain pour mobiliser et haranguer les foules en faveur du président de la République.

Elue députée le 25 juillet 2013 dans la circonscription électorale de Vo à l'issue des élections législatives, elle a le mérite de réussir en tant que femme, la première encore à ce niveau, à vaincre le signe indien, celui de briser le mythe d'un fief longtemps tenu par l'opposition togolaise.

Elle finira par abandonner son poste de députée, non compatible avec ses fonctions de directrice de cabinet du chef de l'Etat, et ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de l'Emploi des Jeunes, comme pour respecter un principe républicain et légal.

Son rôle dans la campagne électorale pour la réélection de Faure Gnassingbé à la présidence de la République s'est accru depuis 2015 où elle fit le tour des villes et villages pour faire gagner des voix au président du parti UNIR. En 2020, et pour les prochaines échéances électorales, elle devra montrer davantage à son

patron qu'il pourra continuer à compter sur elle pour faire rayonner le parti.

Actuellement au poste de Premier ministre, elle devra former le gouvernement et passer à la déclaration de politique générale devant les députés à l'Assemblée nationale.

Depuis lundi, les Togolais passent des nuits blanches, chacun étant curieux de connaître la composition de la prochaine équipe de l'Exécutif togolais. Ce qui ne saurait tarder selon plusieurs sources.

Bon à savoir !

OTR / RENTRÉE ACADÉMIQUE 2020 -2021

IFFD : Des innovations majeures

L'Office togolais des recettes doit disposer de ressources humaines de qualité pour apporter un plus aux finances nationales. C'est dans cette logique que le gouvernement a initié et mis en place une structure de formation à l'attention des agents de l'OTR : l'Institut de Formation Fiscale et Douanière (IFFD). La deuxième promotion a fait sa rentrée ce lundi 28 septembre 2020 à Lomé. C'était lors d'une cérémonie solennelle présidée par Philippe Kokou Tchodie, Commissaire Général de l'OTR.

Isidore AYEKO

74 étudiants dont 14 étrangers font leur entrée à l'Institut de formation fiscale et douanière. Pendant neuf mois, ils auront à assimiler les cours théoriques et pratiques sur différentes thématiques. Avec cette deuxième vague, l'IFFD a innové dans plusieurs domaines pour renforcer efficacement les capacités des stagiaires : la filière Impôts qui forme des inspecteurs en impôts et la filière Douanes pour des inspecteurs des douanes. Cette année, a été introduite la filière Management qui forme des techniciens d'appui aux différents inspecteurs.

« Les innovations phares de

l'Institut pour cette année académique, c'est d'abord l'ouverture d'une troisième filière Management des services fiscaux douaniers, c'est-à-dire, former des managers des administrations fiscales. C'est une nouveauté aussi bien au Togo et en même temps dans la sous-région parce que les écoles qui existent ne forment pas des spécialistes d'appui en douanes ou impôts. Dans la vision de l'OTR qui se veut une régie intégrée, il fallait former ceux qui vont apporter des appuis à ces opérationnels que sont les inspecteurs des Impôts et des Douanes. C'est une innovation très capitale que nous comptons pérenniser



dans le futur », a déclaré Kwamé Oboussou, directeur par intérim de l'IFFD. L'autre innovation, c'est que pendant cette année académique à l'IFFD, des étrangers pourront y être formés. Les stagiaires des administrations financières et douanières des pays africains ont une facilité d'accès.

« L'ouverture de l'Institut aux administrations étrangères est également salubre pour nous. Nous avons accueilli pour cette deuxième édition, 14 stagiaires venus de deux pays fondamentalement, à savoir le Niger et le Tchad. L'année passée, nous avons eu qu'un stagiaire du Niger et cette année nous nous réjouissons d'avoir plus d'effectifs et nous espérons dans le futur pérenniser cela pour que l'Institut puisse rayonner aussi

bien au Togo, dans la sous-région qu'au plan international », a indiqué Kwamé Oboussou. La formation à la carte reste également une nouveauté. Des modules qui découlent du domaine du Cadastre et de la conservation foncière. Le Cadastre est rattaché à l'OTR et à cet effet, des formations spécifiques seront adressées aux géomètres avec la coopération de l'école de Toulouse (France).

« Nous comptons ouvrir une filière l'année prochaine pour former les géomètres ou toute personne externe disposant des prérequis pour se faire former », a affirmé Kwamé Oboussou.

Outil sérieux du développement socio-économique, l'OTR ne lésine pas sur les moyens pour avoir des employés de qualité et rigoureux. La qualité de la formation offre un label d'intégrité et de transparence. Des formations identiques aux thématiques qui sont dispensées dans les écoles comme au Maroc,

à Bruxelles, à Tourcoing. Cette volonté de disposer des fonctionnaires de qualité, émane de la volonté du chef de l'Etat et du gouvernement. Pour le Commissariat Général de l'OTR, cette formation doit être utile à l'institution.

« A travers les formations et différents stages dans les entreprises, les acquis de nos agents doivent être largement profitables à l'institution et qu'ils soient directement, totalement et pleinement opérationnels dès qu'ils seront sortis, à différents niveaux de notre institution fiscale et douanière », souhaite Philippe Kokou Tchodie, le patron de l'OTR. Placée sous le thème central « Qualité, efficacité et Réussite », cette deuxième promotion bénéficiera des compétences du consultant en Formation et Techniques Douanières, Abderrazak El Mergaoui, auto-entrepreneur et ex-directeur régional des Douanes au Maroc.

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Les disciplines sportives emportées par la COVID-19

La Covid-19 fait des ravages et bouscule les ordres et programmes établis. Une maladie qui nécessite des mesures barrières pour se protéger. Une situation qui contraint les uns et les autres à revoir ou à suspendre certaines activités habituelles. Ainsi, plusieurs activités physiques et sportives pratiquées au niveau des enseignements seront rayées de la liste pour protéger les apprenants et les enseignants de la maladie.

Isidore AYEKO

Les professeurs d'éducation sportive estiment que plusieurs

activités sportives seront à l'origine de contaminations et

proposent des réformes dans le domaine. La course de vitesse, le saut en longueur, le saut en hauteur et la gymnastique sont des disciplines dont l'enseignement sera revu.

« Ces disciplines seront réaménagées et adaptées à la situation sanitaire. Nous allons réfléchir comment enseigner ces disciplines dans le strict respect des mesures barrières », a indiqué un

acteur de l'éducation sportive. Certaines disciplines seront laissées pour ne pas porter atteinte aux mesures barrières.

« Le lancer de poids et le grimper à corde lisse sont des disciplines à risques. Nous devons les laisser. Elles seront suspendues pendant cette période de coronavirus », poursuit-il. Tous ces réaménagements s'inscrivent dans le cadre des stratégies des principes et

méthodes d'adaptation de l'exercice de l'activité sportive en milieu scolaire pendant la pandémie à coronavirus. Suite aux recommandations des autorités, les acteurs du sport scolaire ont suspendu depuis quelques mois les activités sportives de masse comme les championnats de football, de basket, de handball et autres, pour le bien-être des pratiquants.

JUSTICE

Le document de la Politique nationale de la Justice validé

Le document de la Politique nationale de la justice a réuni les différents acteurs du secteur et leurs partenaires en début de semaine à Lomé. Ledit document a été adopté à l'issue des travaux.

Ismaël ALI

Les travaux de la rencontre, organisée par le ministère togolais de la Justice, ont été ouverts mardi dernier par le ministre Pius Agbetomey en charge de la Justice et des relations avec les institutions de la République. L'élaboration du document s'inscrit dans le

cadre du Programme d'appui au secteur de la justice (PASJ) au Togo. Il s'est agi pour les participants de passer en revue le document final de la politique nationale de la justice et de procéder à sa validation nationale. Le document retrace, notamment la vision,



les orientations stratégiques et les actions prioritaires du secteur de la justice au Togo. Selon le ministre Pius, à l'ouverture, cette rencontre

est un rendez-vous capital pour le secteur à ce titre que le document, une fois validé, va constituer un instrument primordial qui va guider toutes les actions, projets et programmes du secteur de la justice au Togo. Le Togo s'est engagé, depuis des années, à la quête d'une justice moderne et équitable. C'est dans ce sens que le retour à la stabilité du pays en 2005, a permis la mise en œuvre du Programme national de modernisation de

la justice (PNMJ) adopté le 19 octobre 2005. Dès lors le secteur de la justice a connu beaucoup de mutations dans ce sens. La politique nationale de la justice trouve sa place dans l'axe 3 du Plan national de développement (PND) 2018-2022. Elle est élaborée avec l'appui technique et financier de l'Union européenne (UE) et le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) au Togo.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Jules Ngankam : nouveau Directeur Général du groupe AGF

L'African Guarantee Fund a annoncé la nomination de M. Jules Ngankam en tant que nouveau Directeur Général du groupe. Cette décision fait suite à sa récente nomination en tant que Directeur Général par intérim du groupe au début du mois de juillet. M. Ngankam a rejoint AGF en 2013 en tant que Directeur Financier, et a été nommé Directeur Général Adjoint en avril 2017. De nationalité camerounaise, il est diplômé en statistique et économie de l'ENSAE Paris et en management de l'ESSEC Business School de Paris. Il est également titulaire d'un master en mathématiques appliquées de l'Université de Paris Dauphine.

Financial Afrik note que la nomination de Jules Ngankam intervient dans un contexte où les banques à travers le continent ont un besoin urgent d'instruments de couverture de risque afin de soutenir leurs activités de prêt

auprès des PME. « Je suis très honoré de pouvoir occuper ce poste. Au cours de ces dernières années, AGF a réussi le pari de permettre aux PME africaines de contribuer davantage à la croissance des économies africaines, et nous travaillerons

à obtenir des résultats encore plus importants », a-t-il déclaré. Le conseil d'administration d'AGF a également approuvé le plan d'implémentation du programme Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA). AFAWA est une initiative implémentée conjointement avec la Banque Africaine de Développement qui vise à réduire le déficit de financement qui affecte les femmes entrepreneures en Afrique. S'exprimant lors de la réunion du Conseil d'administration, le nouveau président, M. Felix Bikpo, a félicité M. Ngankam et lui a souhaité du succès dans ses nouvelles fonctions. Il a également remercié le Conseil

d'Administration pour le soutien continu apporté au groupe en faisant référence à l'approbation du programme AFAWA qui va changer la donne pour les femmes entrepreneures d'Afrique.

L'African Guarantee Fund est une institution financière non bancaire dont l'objectif est de promouvoir le développement économique, d'accroître les créations d'emplois et de réduire la pauvreté en Afrique en fournissant aux institutions financières des solutions de garantie et un appui au renforcement des capacités, spécifiquement destinés à soutenir les PME en Afrique. African Guarantee Fund a

été créé par le gouvernement du Danemark par le biais de l'Agence Danoise de Développement International (DANIDA), le gouvernement espagnol par le biais de l'Agence Espagnole de Coopération et de Développement International (AECID) et la Banque Africaine de Développement (BAD).

Les autres actionnaires sont : l'Agence Française de Développement (AFD), le Fonds Nordique de Développement (NDF), le Fonds d'Investissement pour les Pays en Développement (IFU) et la KfW Development Bank.

BANQUE

BRVM : Le résultat net d'Oragroup fléchit de 49% à 1,4 milliard FCFA

Oragroup a achevé le premier semestre 2020 sur une note quelque peu mitigée, car le principal indicateur de performance, à savoir le résultat net, a été contrarié par une baisse de 49% à 1,4 milliard FCFA, informe Sika Finance.

Et pourtant, le résultat avant impôts s'était fortement conforté de +372% à 7,3 milliards FCFA à fin juin 2020, en lien avec une réduction significative du coût du risque qui est passé

de 21,9 milliards FCFA à fin juin 2019 à 14,5 milliards FCFA à fin juin 2020. L'écart trop important entre ces deux soldes est la conséquence de la non prise en compte des impôts différés sur certaines

filiales, selon le management. Le résultat brut d'exploitation s'est également replié de 7% à 21,7 milliards FCFA, en raison de l'accroissement de +7,3% à 48,9 milliards FCFA des frais généraux, consécutif au renforcement du personnel et du développement du réseau d'agences du groupe. Toutefois, le produit net bancaire (PNB) du groupe a connu une orientation

favorable marquée par une hausse de +2,4% à 70,6 milliards FCFA au premier semestre 2020, contre 68,96 milliards FCFA à la même période de l'année précédente. Cette évolution a été soutenue par une hausse de la marge nette d'intérêts de 7,6%, malgré la contraction des revenus issus des opérations de transfert et de change dans les zones UEMOA et

CEMAC. En ligne avec ce qui précède, la taille du bilan de la banque s'est consolidé de +12% à 2 950 milliards FCFA grâce à une croissance des ressources (+3,6% comparé à décembre 2019) et du portefeuille de titres (+41% comparé à décembre 2019).

FINANCES

Bénéfices: la belle affaire des banques de l'UMOA

En 2019, les banques de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) ont réalisé une très bonne affaire avec des bénéfices après impôts de 542,3 milliards de FCFA (813,450 millions d'euros), selon les données de la Commission bancaire, l'organe de supervision des banques basée à Abidjan. Par rapport à l'exercice 2018 où il se situait à 379,4 milliards de FCFA, le résultat net global des banques a affiché une croissance de 42,9%.

« Toutes les places bancaires ont contribué à cette orientation favorable », note la Commission bancaire dans son rapport annuel. Par ordre d'importance, la Côte d'Ivoire se taille la part du lion avec 227,5 milliards de FCFA des bénéfices, suivie du Sénégal (94,2 milliards), du Burkina (77,9 milliards), du Mali (52,1 milliards), du Togo (31 milliards), du Niger (26,6 milliards), du Bénin (20 milliards) et de la Guinée Bissau (12,9 milliards).

Quant au produit net bancaire

(PNB), il s'est situé à 2 057,3 milliards de FCFA contre 1 969,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2019, soit une progression de 4,3% en rythme annuel contre +6,0% en 2018.

Selon la Commission bancaire, le résultat de la période sous revue est principalement composé « des revenus nets des opérations avec la clientèle et de ceux relatifs aux opérations sur titres et opérations diverses, qui en représentent respectivement 68,3% et 27,7% contre 70,4% et 26,8% en 2018 ». Les produits nets



des opérations avec la clientèle ont progressé de 1,1% pour s'établir à 1 404,2 milliards de FCFA en 2019.

De leur côté, les produits nets des opérations sur titres et opérations diverses ont augmenté de 8,0%, atteignant 570,1 milliards de FCFA en 2019. Quant au résultat des opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés, il est ressorti déficitaire de 192,4 milliards de FCFA en 2019 contre 210,2 milliards de FCFA un an plus tôt.

« Cette évolution est induite par une baisse de 8,5 milliards de FCFA des charges, combinée à une progression des produits de 9,2 milliards de FCFA », souligne la Commission.

S'agissant des revenus des autres opérations (change, hors bilan, prestations de services financiers et divers), ils se sont accrus de 9,6 milliards de FCFA, soit 3,6%, en passant de 265,8 milliards de FCFA en 2018 à 275,4 milliards de FCFA en 2019. La croissance du PNB a permis de porter le produit global d'exploitation à 2 141,0 milliards de FCFA en 2019 contre 2 043,0 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une variation annuelle de 4,8%. Le résultat brut d'exploitation a progressé de 15,1% en ressortant à 829,1 milliards de FCFA, en raison principalement d'une progression plus importante

du PNB (+4,3%) par rapport aux frais généraux (+0,5%).

En prenant en compte les dépréciations nettes sur risques et pertes sur créances irrécouvrables chiffrées à 235,2 milliards de FCFA, le résultat d'exploitation s'est établi à 603,4 milliards de FCFA à la fin de l'exercice 2019 contre 436,4 milliards en 2018.

Le taux de marge nette (qui mesure la profitabilité en rapportant le résultat net au produit net bancaire), a progressé de 7,1 points de pourcentage, d'une année à l'autre, pour se fixer à 26,4% au 31 décembre 2019 contre 19,2% un an plus tôt.

AFRIQUE

La fuite des capitaux: un fléau pour les économies du continent

Corruption, contrebande, fraude fiscale... La fuite des capitaux représenterait 88 milliards de dollars par an de manque à gagner pour le continent. Une estimation de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, la Cnuced.

Selon les Nations unies, la fuite des capitaux sur le continent représenterait 88 milliards de dollars, mais comme il s'agit de pratiques illégales, c'est une estimation. Une estimation plutôt basse, précise même la Cnuced. Ces 88 milliards de dollars de perdus pour les pays africains représentent à peu près ce que reçoit chaque année le continent si l'on additionne l'Aide publique au développement et les

investissements étrangers direct. Sur quinze ans, les estimations tournent autour des 836 milliards de dollars, soit davantage que la dette extérieure de tous les pays africains réunis. Autant dire que la somme est énorme. Cette évasion d'argent emprunte plusieurs canaux. Par exemple, selon la Cnuced, le secteur de l'or représente à lui seul les deux tiers des détournements. Il y a d'un



côté la contrebande, on ne déclare pas l'or extrait pour le vendre dans un autre pays sans payer d'impôts, et il y a aussi la sous facturation des exportations. Ce deuxième canal est privilégié par certaines multinationales qui s'arrangent pour profiter des dispositions fiscales avantageuses dans certains pays pour y déclarer

leurs bénéfices, au détriment des pays où ils exercent leur activité.

Les effets pervers des régimes fiscaux avantageux

C'est cette action néfaste que ce soit dans l'or, la bauxite, le diamant et d'autres métaux que dénonce l'ONU. Des groupes maquillent les exportations, sous évaluent leurs bénéfices pour les rediriger vers d'autres pays. On appelle cela le chalandage fiscal. Les régimes fiscaux avantageux destinés à attirer les investissements ont donc parfois des effets pervers si on ne les contrôle

pas suffisamment. Et c'est ce manque de contrôle que met en lumière la Cnuced qui préconise que les États renforcent leurs régimes fiscaux, leurs systèmes douaniers et révisent les conventions fiscales. Mais au-delà, le problème vient aussi du système fiscal international qui n'est pas assez exigeant avec les grandes compagnies. La Cnuced voudrait d'ailleurs que l'Afrique soit davantage associée aux débats sur les réformes fiscales dans le monde.

(Source : RFI)

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

La CEI arrête la liste électorale définitive

En Côte d'Ivoire, à un peu plus d'un mois de la présidentielle, la Commission électorale indépendante (CEI) a annoncé mardi 29 septembre qu'elle avait arrêté sa liste électorale définitive le 24 septembre. Le pays compte désormais 7,5 millions d'électeurs. Cible d'un tir groupé de l'opposition, l'institution entend poursuivre sa marche vers la présidentielle du 31 octobre malgré les critiques et les ultimatums.

Les chiffres de la liste électorale définitive le confirment : les Ivoiriens se sont inscrits en nombre cette année. Il y a 907 000 électeurs de plus, soit près de 7,5 millions d'inscrits au total. En hausse de 13,6%

par rapport à la précédente révision de la liste électorale. La prochaine étape pour la CEI est la distribution des cartes d'électeurs.

« La Commission électorale



indépendante se dirige inéluctablement vers la date du 31 octobre 2020, date constitutionnelle de tenue de l'élection du président de la République, dans le strict respect de son chronogramme prévisionnel », a expliqué

Émile Ebrottié, porte-parole de la CEI.

Accusations de partialité

Pourtant, la CEI navigue en mer agitée. Depuis la publication de la liste électorale provisoire en août, l'opposition réclame son audit international. L'opposition n'a d'ailleurs pas participé au renouvellement des bureaux des commissions locales. Le 17 septembre, le PDCI a même refusé au dernier moment d'envoyer son représentant à la commission

centrale. Et Pascal Affi N'Guessan pourrait annoncer le départ du sien dès mercredi.

Pour les opposants à la candidature d'Alassane Ouattara à un troisième mandat, la CEI est partielle. Ils exigent sa dissolution, comme celle du Conseil constitutionnel. En bref une série de revendications institutionnelles qui signifierait un report du scrutin. Ce dont le camp Ouattara ne veut pas entendre parler.

(Source : RFI)

CÔTE D'IVOIRE

Ecobank : la contestation des employés prend une autre tournure

Malgré les mots du directeur général d'Ecobank Côte d'Ivoire, Paul Harry Aithnard, rassurant les employés sur un zéro licenciement, les choses ne semblent pas s'arranger. Ce lundi 28 septembre, des employés, membres du syndicat des travailleurs d'Ecobank (Synteco) ont pris d'assaut la devanture de la banque avec des écriteaux hostiles à la gestion de leur directeur général. A l'instar du siège, la plupart des autres agences observent également un arrêt de travail.

Selon Paul Jean Nda cité par Financial Afrik, porte-parole du Synteco, Paul Harry Aithnard fonce tête baissée en méprisant la situation des travailleurs. Dans leur contestation, le gel de l'augmentation des salaires et la suspension des avantages sociaux sont encore

une fois évoqués. Pourtant, dans les colonnes de Financial Afrik du 17 septembre, le directeur général d'Ecobank Côte d'Ivoire et UEMOA s'était montré rassurant: « Il n'y aura pas de licenciements ni d'entorses aux droits légaux des travailleurs ». Pour les grévistes, l'embellie

économique de la banque enregistré en 2019 (un résultat net de 25,37 milliards de FCFA pour un chiffre d'affaire de 83,4 milliards de FCFA), devrait plutôt améliorer les conditions des employés plutôt que de les soumettre à des décisions qui font fi de la RSE.

«Très récemment, un bilan complet du groupe Ecobank, en tant que Holding, a mis en évidence la nécessité d'accélérer le réajustement de son modèle opérationnel et sa structure organisationnelle. A la suite des autres régions du groupe, il est important pour le groupe de revoir la structure

opérationnelle des coûts de la région Uemoa dont la Côte d'Ivoire, qui occupe une place importante dans la stratégie du Groupe », déclare la cellule communication de la banque, à travers un communiqué produit dans la soirée.

Selon cette note, la direction générale réaffirme sa volonté de conserver les avantages du personnel. Mais, des avantages directement liés « aux charges familiales (eau, électricité, lait, scolarité, etc.) tout en proposant de restructurer d'autres avantages (téléphone, carburant) ». Cette démarche s'inscrit, selon l'institution, dans la transformation de

sa stratégie opérationnelle.

Aux dires de la direction communication, la banque panafricaine privilégie toujours le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes afin « de mettre en œuvre des mesures, qui sont certes difficiles pour l'organisation, mais importantes pour assurer la pérennité des opérations de la filiale. Dans le cadre de cet exercice, Ecobank Côte d'Ivoire s'engage à garantir l'équité et le respect des lois et règlements de la Côte d'Ivoire ».

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Rapport de l'étude sur les pratiques de recrutement

Les résultats « provisoires » du rapport de l'étude sur les pratiques de recrutement pour le marché local et international sont connus. Les travaux de validation dudit rapport se sont tenus en milieu de semaine dernière dans la ville de Kpalimé (préfecture de Kloto). Sur fond de mondialisation, il ressort du document que « la plupart des recrutements internationaux se font de manière non éthique ».

— **Ismaël ALI**

Document de 97 pages, le rapport de l'étude sur les pratiques de recrutement d'étrangers pour le marché local et de Togolais pour le marché international est édifiant, même s'il reste sujet à amélioration selon les parties prenantes.

Initiée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en partenariat avec l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), la rencontre de Kpalimé dresse l'état des lieux

des pratiques de recrutement international au Togo. Un large travail d'étude itératif qui vise à identifier les manquements et proposer des approches de solutions.

L'étude, s'appuyant sur des sources tant quantitatives (statistiques d'évolution de l'emploi) que qualitatives (veille en centre de compétences et études écosystèmes) montre que le marché de l'emploi a évolué considérablement depuis ces 20 dernières années. Le



rapport se penche sur le profil migratoire du Togo, la pratique de recrutement international, la gestion de la migration de la main d'œuvre, les cadres nationaux, internationaux, régionaux et bilatéraux relatifs à la migration de la main d'œuvre, les principaux obstacles au recrutement éthique de la main d'œuvre et de protection des travailleurs migrants.

Le document comporte également des recommandations, une liste des personnes ressources, celle des représentations diplomatiques à l'extérieur, ainsi que quelques récits de

vie de migrants, des candidats à la migration et de migrations irrégulières.

Comlan Edmond Amoussou, le directeur général de l'ANPE, fait savoir que cette étude s'inscrit dans la perspective de « promouvoir la migration professionnelle de façon régulière et ordonnée ». Pour Étienne Banga, le chargé de bureau de l'OIM au Togo « il est de notoriété que tout recrutement local ou international doit s'effectuer dans des conditions qui respectent et protègent les droits de l'Homme, y compris ceux exprimés dans les normes internationales du travail ».

M. Banga renseigne que les données existantes tendent à indiquer que la plupart des recrutements internationaux se font de manière non éthique, mettant en danger

aussi bien les travailleurs migrants que les employeurs.

In fine, cette étude a permis de réaliser une analyse situationnelle des pratiques de recrutement international au Togo, à l'aune des textes juridiques nationaux et internationaux en matière de droit de travail et des droits humains. Les résultats de cette étude permettront de disposer des données nécessaires pour mieux orienter et canaliser les actions du projet et planifier celles de renforcement des capacités des acteurs concernés par la migration professionnelle au Togo notamment, les administrations publiques, le secteur privé, les syndicats de travailleurs, les ONG et les OSC.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'UK outille ses étudiants aux exigences des cours en ligne

L'Université de Kara (UK) compte poursuivre avec le mode d'enseignement à distance. Adopté à l'avènement de la Covid-19 au Togo pour permettre aux étudiants de valider les Unités d'Enseignement (UE) durant leur année académique, l'administration de l'UK ne lèvera pas le pied. Les étudiants de ce temple du savoir sont appelés à s'adapter à la mutation numérique pendant les années à venir. Non sans apprentissage.

— **Ismaël ALI**

En réponse à la pandémie du coronavirus, l'Université de Kara avait opté pour les cours en ligne comme solution. Aujourd'hui, apprend-t-on, elle s'investit pleinement dans les réformes numériques pour la prochaine rentrée universitaire. L'UK veut pérenniser les cours en ligne. Seulement, les études à distance demandent une certaine coordination. Face aux contraintes, l'administration universitaire a décidé de renforcer les capacités des étudiants sur les

exigences des cours à distance. Depuis lundi, un groupe d'impétrants est en formation. Objectif : doter les étudiants d'outils de recherche adaptés répondant aux exigences des cours à distance et consolider les acquis de la mise en ligne des cours pour sauver l'année universitaire en cette période de crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Pendant près de deux semaines, note-on, les participants seront entretenus sur les enjeux de la mutation numérique,



la recherche documentaire, les différentes plateformes de formation à distance et des applications telles que Zoom, Webers, Teams, Google Meet. Ils étudieront aussi l'environnement du site de formation à distance de l'Université de Kara, le rôle et responsabilité des étudiants et les activités qui leur sont dévolus.

Assoté Agbaou, Secrétaire général de l'UK, déclare que la mutation numérique de l'Université de Kara est un projet important.

« L'institution universitaire a entrepris depuis 2016

plusieurs innovations en vue de se conformer aux exigences de cette mutation notamment l'inscription des étudiants en ligne, la mise en ligne des notes et l'établissement des diplômes et attestations sécurisés », a-t-il indiqué. Il a laissé entendre que depuis la survenue de la pandémie de coronavirus, l'Université de Kara a opté pour la mise en ligne des cours en vue de sauver l'année universitaire et elle s'est résolue d'améliorer cette pratique et de pouvoir entrer dans le système hybride pour plus de résultats.

« Nous apprendrons avec les étudiants les différentes plateformes de formation à distance. Nous commencerons par les applications telles que : Zoom, Viber, Teams et Google Meet. Après cela, nous allons étudier l'ergonomie du site de formation à distance de

l'Université », précise pour sa part le Docteur Mouzou Palakièm, formateur. D'après lui, le mode d'enseignement à distance exige pour plusieurs, une adaptation et plus d'autonomie. « La gestion du temps et l'organisation, des méthodes d'études adaptées et une bonne motivation sont des ingrédients essentiels pour la réussite des études à distance », fait-il savoir.

Halte à la surcharge !

Prendre plus d'une personne sur la moto est un réel danger en circulation. Un risque pour ceux qui surchargent et aussi pour les usagers de la route et les citoyens.

Prendre plus d'une personne sur la moto est devenu un phénomène récurrent dans la capitale. Nonobstant les multiples sensibilisations et rappels à l'ordre des policiers, certains motocyclistes se livrent encore à la pratique. Si d'aucuns pensent que cela est dû à l'insouciance des conducteurs de taxi-moto, d'autres réfutent cette

opinion pour dire que c'est un problème qui touche la majorité d'entre eux. « Doubler les gens derrière une moto est un problème général. Il n'y a pas que les conducteurs de taxi-moto, certains pères de famille remorquent 2 à 3 personnes derrière leur moto », commente un usager de la route. Manque de moyens pour prendre individuellement une moto.

C'est la raison souvent avancée pour justifier la surcharge sur les motos. « Au lieu de prendre individuellement une moto, on pourrait prendre nous deux, au prix d'un, parce que nous venons de la même maison » confie un passager. La surcharge est un fléau de circulation. Non seulement ça met en danger la sécurité des contrevenants mais aussi celle des autres usagers de la route. Il a été expliqué qu'une moto surchargée n'arrive plus à garder son équilibre et ceci pourrait être fatal pour le conducteur et son client. La responsabilité et

un sens de civisme de chaque conducteur de moto et chaque passager doivent être de mise pour éviter les accidents sur nos routes. « Ce n'est pas à cause du manque de moyens qu'on doit enfreindre la loi et causer des accidents de circulation », admet un conducteur de taxi-moto. La moto est faite pour remorquer une seule personne et non deux à trois personnes.

■ **Etonam TAMELOKPO**
(Stagiaire)

LA NOUVELLE TRIBUNE

Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC
Djidjole - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication
Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU
Ismaël ALI
Isidore AYEKO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
DIRECT PRINT

Tirage
1000 exemplaires

TAUX: 0%



Pour une belle rentrée scolaire et un avenir assuré !

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en 24 heures



La Banque Autrement

<http://logo.coris.bank>

